

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la ligne télégraphique—Détroit de *Haro, C.-B.*, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille sept cent soixante et seize dollars et vingt-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du Grand Tronc, réclamation pour le transport quotidien des malles sur 149 milles de chemin de fer entre la frontière du *Canada* et la Jonction de *Danville (Maine)*, depuis le 1er juillet 1837 au 31 décembre 1874, alors que par convention postale avec les *Etats-Unis*, ceux-ci se chargèrent du transport de ces malles, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales, nouvelle somme nécessaire pour compléter ce service, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

48. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-huit mille neuf cent soixante et cinq dollars et soixante et quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales, *vide* comptes publics, 1876-77, partie II, page 338, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

MARDI, 7 mai 1878.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Young* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

*Ordonné*, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *Young* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en le dit comité.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité sur le bill pour amender de nouveau les actes concernant les timbres sur les billets promissoires et les lettres de change, étant lu,

*Ordonné*, que le dit ordre soit déchargé.

*Ordonné*, que le bill soit rescindé.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité sur le bill pour faciliter la colonisation des terres fédérales, en pourvoyant à l'incorporation de compagnies de chemin de fer, et en aidant à la construction de chemins de fer à travers ces terres, étant lu,

*Ordonné*, que le dit ordre soit rescindé.

*Ordonné*, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité pour considérer certaines résolutions ayant pour objet de mettre à effet les dispositions du bill de la présente session pour faciliter la colonisation des terres fédérales en pourvoyant à l'incorporations de compagnies de chemin de fer et en aidant à la construction de chemin de fer à travers ces terres, étant lu,

*Ordonné*, que le dit ordre soit rescindé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour pourvoir au transfert des biens-fonds et des droits et intérêts dans les biens-fonds dans les territoires du *Canada* par l'enregistrement des titres, étant lu,

*Ordonné*, que le dit ordre soit rescindé.

*Ordonné*, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité pour considérer certaines résolutions décrétant que les commissaires du havre de *Montréal*, pourront,